

---

## COMPTE RENDU

Réunion publique d'information

**Mardi 4 octobre 2022– Maison du projet, Saint-Ouen**

---

### Intervenants

**Emmanuel CONSTANT**, Vice-président chargé de l'éducation et des Jeux olympiques et paralympiques Département de la Seine-Saint-Denis

**Adel ZIANE**, Vice-président de Plaine Commune, adjoint au Maire de Saint-Ouen, délégué à l'aménagement, au développement urbain durable, aux finances et à la communication

**Shems EL KHALFAOUI**, Adjoint au Maire de Saint-Denis, délégué au Sport, au développement économique, emploi et insertion, Jeux olympiques et paralympiques, événementiel

**Adrien DELACROIX**, Adjoint au Maire de Saint-Denis, en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement durable, Conseiller territorial de Plaine Commune en charge de l'Habitat et du Foncier

**Isabelle VALLENTIN**, Directrice générale adjointe, SOLIDEO

**Matthieu BONY**, Directeur de la participation et de la communication territoriale, SOLIDEO

**Henri SPECHT**, Directeur de projet du Village des athlètes, SOLIDEO

**Laurent MICHAUD**, Directeur associé des Villages, Paris 2024

**Fanny DONNAREL** – Manager sites et infrastructures, Paris 2024

**Augustin TRAN VAN CHAU** - Senior Manager Opérations Villages

### Animatrice

**Coline GREGOIRE**, Directrice clientèle, Agence Sennse

## Introduction

---

**Coline GREGOIRE** accueille les participants à la réunion publique d'information et d'échange dédiée au Village des athlètes, et en précise l'ordre du jour :

1. Les actualités du projet du Village des athlètes ;
2. L'avancée du projet et les travaux à venir ;
3. Le Village pendant les Jeux olympiques et paralympiques ;
4. Fête du Village des athlètes.

**Emmanuel Constant** (*Vice-président chargé de l'éducation et des Jeux olympiques et paralympiques du Département de la Seine-Saint-Denis*) précise que le Département de la Seine-Saint-Denis et son président sont à la disposition des habitants pour répondre à l'ensemble de leurs questions, relatives notamment aux équipements – passerelle, routes départementales, collège - et politiques sous la responsabilité du Département.

---

**Adel ZIANE** (*Vice-président de Plaine Commune et adjoint au Maire de Saint-Ouen*) rappelle que de nombreux équipements seront laissés en héritage aux habitants de Saint-Ouen et de Saint-Denis.

Il se félicite :

- Des belles avancées sur la Grande nef de l'Île-des-Vannes ;
- De la construction du groupe scolaire de Saint-Ouen, pour une mise en service en septembre 2023, qui participera au dynamisme de la vie de quartier ;
- De l'avancée des travaux du futur quartier qui accueillera les athlètes du monde entier et qui deviendront à terme des logements dont une partie sera dédiée au relogement des habitant.e.s de Saint-Ouen concernés par l'ANRU.
- La Ville de Saint-Ouen a par ailleurs procédé à la dénomination des nouvelles voiries en attribuant des noms aux rues, places et espaces publics, émanant de propositions des Audoniens et Audoniennes et qui répondent à la volonté des élus de mettre à l'honneur des noms de femmes, des références sportives et cinématographiques.

Enfin, Adel Ziane remercie la Solideo de sa réactivité au regard des problématiques de chantiers liées aux camions, aux livraisons et au bruit. Ces dysfonctionnements sont corrigés au fur et à mesure et s'estomperont dans les mois à venir, en particulier dans la perspective de la livraison du Village des athlètes

**Shems EL KHALFAOUI** (*Adjoint au Maire de Saint-Denis*) souligne la qualité écologique du Village des athlètes ; il s'agit d'un héritage sans précédent pour le territoire, qui bénéficiera de la renommée de celui-ci dans les décennies à venir.

**Adrien DELACROIX** (*Adjoint au maire de Saint-Denis, Urbanisme et Aménagement durable*) se félicite du travail constructif mené avec la SOLIDEO pour encadrer et limiter au mieux les nuisances d'un chantier hors normes visant à ériger sur une friche industrielle un quartier en devenir étendu sur trois communes. Les nouvelles rues de Saint-Denis mettent en lumière des parcours féminins scientifiques et cinématographiques : mail Alda Lovelace (pionnière de l'informatique), rue Alice Guy (première réalisatrice de cinéma), rue Hedy Lamarr (actrice, productrice de cinéma et inventrice d'un système de transmission).

**Isabelle VALLENTIN** (*Directrice générale adjointe, SOLIDEO*) inscrit le projet du Village des Athlètes dans un bloc qu'accompagne d'autres équipements que sont le centre aquatique olympique, le groupe scolaire de Saint-Ouen, la Grande Nef de l'Île des Vannes, classée Monument historique.

## 1. Les actualités du Village des athlètes

---

**Matthieu BONY** (*Directeur de la participation et de la communication territoriale, SOLIDEO*) se propose de revenir sur les échanges avec les habitants, usagers et visiteurs.

Le dispositif de suivi de chantier passe par des rencontres informelles avec les riverains d'Universeine et l'organisation de plus de quinze cafés projet. Une priorité a été la sécurité des collégiens de Dora Maar avec la fermeture des rues Ampère et Saint-Denis au trafic en journée et des actions de sensibilisation à la sécurité aux abords du chantier. Le cheminement des collégiens a été embelli par la palissade colorée réalisée par l'artiste Charline Collette. Des rencontres avec des athlètes et visite de la Maison du projet doivent leur permettre d'aussi bénéficier du projet.

---

Enfin, la Maison du projet a reçu plus de 9 200 personnes autour d'un programme d'animations offrant une approche différente du Village des athlètes à travers le sport et le théâtre, permettant également d'appréhender les ambitions environnementales du projet.

## 2. Avancée du projet et travaux à venir

---

Suite à la diffusion d'un film montrant l'avancement du chantier, **Henri SPECHT (Directeur de projet du Village des athlètes, SOLIDEO)** explique que les premiers bâtiments illustrent les engagements pris par la SOLIDEO, avec une proportion importante de structures bois.

En ce qui concerne le planning, le gros œuvre sera achevé d'ici la fin de l'année, laissant place à la réalisation du second œuvre, jusqu'à la livraison des bâtiments, le 31 décembre 2023. À ce jour, des camionnettes se substituent progressivement aux poids lourds, dont le nombre sur le chantier a été divisé par deux.

L'aménagement définitif des espaces publics débute, avec la pose des pavés et du mobilier urbain ainsi que la plantation des végétaux. Les engagements forts en matière d'excellence environnementale, tant sur le bilan carbone que sur l'adaptation de l'ensemble du Village au changement climatique, passent aussi par les espaces publics. À cet égard, mille arbres ont été marqués et des semis seront replantés fin 2023.

L'excellence environnementale passe également par le confort urbain en laissant la place au mode doux avec notamment un cheminement piéton longeant la Seine et des pistes cyclables sur tous les axes. Par exemple la piste cyclable rue Ampère / St Denis sera bidirectionnelle, séparées de la circulation automobile et dotées d'une surface végétale importante.

Enfin les espaces publics portent l'ambition d'accessibilité universelle, avec la création d'espaces publics accueillant pour tous quelque soit son âge et son handicap. Des prototypes de signalétiques – panneaux, plans, avertisseurs – accessibles seront déployés en phase test sur l'allée de Seine à partir du 13 octobre.

La mise en œuvre de ces espaces publics suppose des modifications de circulation, à compter de la fin du mois d'octobre. D'une part, la RD1 sera en sens unique dans le sens nord-sud. D'autre part, les rues Saint-Denis et Ampère seront fermées, avec une fermeture stricte au droit du collège Dora Maar.

### Temps d'échanges

**Question1 : Lorsque le Village des athlètes sera livré, la RD1 passera de trois à deux voies et, du côté des voies ferrées, la rue Francisque Poulbot de quatre voies, équipée de portiques autoroutiers, sera ligaturée. Cette configuration induit un report de circulation de la périphérie du quartier Pleyel vers l'intérieur. Comment comptez-vous gérer ce report de circulation dû à la réduction du nombre de voies périphériques ?**

Henri SPECHT indique que la modélisation des évolutions du trafic a été réalisée lors de l'étude d'impact de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Village. Cette modélisation intègre une part de report modal (voiture vers vélo par ex).et tend vers une baisse des circulations automobiles. Il est noté que l'aménagement des bords de la RD1, permettant des déplacements cyclistes sécurisés, répond à l'enjeu global d'évolution de la mobilité actuelle. C'est la raison pour laquelle le quartier fait

l'objet d'un travail important sur l'infrastructure cyclable et le stationnement sécurisé des vélos au pied de chez soi.

Adel ZIANE précise qu'il ressort des études de flux réalisées en 2022 que 12 500 à 13 000 véhicules/jour passent par la place de la mairie de Saint-Ouen, contre 18 000 en 2013, alors que la zone des docks était inhabitée. Il y a une baisse tendancielle du nombre de véhicules. Le développement des transports, notamment avec le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Pleyel, permet d'envisager une réduction des flux automobiles dans les années à venir

**Question 2 : Les aménagements des berges du côté de Saint-Denis s'étendront-ils jusqu'au carrefour de La Briche ou s'arrêteront-ils au niveau de Confluence ?**

Adrien DELACROIX indique que la municipalité réfléchit à un plan d'aménagement d'ensemble du quartier Confluence, avec la volonté d'une circulation apaisée et d'une route départementale réaménagée jusqu'à La Briche.

**Remarque 3 : J'ai constaté un manque de propreté aux abords du chantier allée de Seine et mail Ada Lovelace, avec la présence de débris jonchant les bords végétaux.**

Henri SPECHT explique que la SOLIDEO est particulièrement attentive à la propreté des espaces publics et procède à des rondes de nettoyage. Les observations des habitants peuvent être remontées sur la boîte mail dédiée pour lui permettre d'intervenir rapidement en lien avec les collectivités.

**Question 4 : Les Jeux olympiques sont souvent qualifiés de "levier de réussite scolaire", mais les nuisances liées aux travaux impactent la qualité d'éducation et de travail. Quelle est la contrepartie de la SOLIDEO à ce désagrément subi depuis deux ans ?**

Henri SPECHT rappelle que la SOLIDEO est à la disposition de l'équipe enseignante et qu'à travers un certain nombre d'animations, la question de la relation avec les sportifs et celle des métiers autour du BTP ont été abordées avec les collégiens.

**Question 5 : Comment se fait-il que le collège n'ait pas été équipé d'un mur antibruit temporaire ?**

Henri SPECHT explique que, dans la mesure où le flux de camions circulant autour du collège Dora Maar est concentré sur la plateforme logistique, des systèmes de piège à son et des bâches acoustiques ont été mis en place à l'intérieur de la plateforme. La SOLIDEO dispose d'un système de surveillance des pics sonores et est vigilante et réactive sur les nuisances sonores liées aux travaux.

**Question 6 : L'aménagement des quais sera limité au périmètre du Village des athlètes ou se prolonge-t-il à Levallois-Perret et Clichy ?**

Adel ZIANE évoque l'objectif d'une connexion entre le pont de L'Île-Saint-Denis et Clichy-La-Garenne, gérée en lien avec le Département. La partie entre le Sitcom et Clichy-La-Garenne est en cours d'analyse. Le projet ambitionne la finalisation de l'aménagement des berges d'ici à 2026.

Adrien DELACROIX poursuit que le projet mené avec le Département, la Ville de Saint-Ouen, la Ville de Saint-Denis et Plaine Commune vise à apaiser les berges et à les rendre aux habitants. L'initiative récente de "La plus grande table du monde" préfigure la réappropriation de ces grands espaces publics par les habitants, en favorisant les mobilités douces. En plus de la ligne 13, les lignes 14, 15, 16 et 17 du réseau Grand Paris Express passeront également par Pleyel. L'offre de

transports proposera ainsi aux habitants une alternative à la voiture pour circuler sur l'ensemble de l'Île-de-France.

**Remarque 7 : J'ai pu constater la difficulté de circulation des bus du fait de la suppression d'un certain nombre de voies. Par ailleurs, au-delà de la qualité des ouvrages du Village des athlètes et des aménagements conçus dans un objectif d'héritage, il conviendrait de ne pas oublier les habitants historiques des quartiers périphériques, afin d'éviter une confrontation post Jeux.**

Henri SPECHT précise que la création d'espaces publics et de services au sein du Village permet de créer un prolongement avec les quartiers voisins et de s'intégrer dans le tissu urbain existant. Pour ce qui est de la question des bus, l'allée de Seine – sur son axe de circulation, avec la passerelle vers L'Île-Saint-Denis – sera dédiée à une offre en transports en commun. Il y a donc un renforcement, dans le périmètre du Village, des sites propres dédiés aux bus qui s'inséreront dans une logique plus globale, notamment à proximité de la gare Saint-Denis-Pleyel.

**Question 8 : Avec la fermeture de la rue Marcel Cachin, comment s'approcher du collège Dora Maar ?**

Henri SPECHT explique que l'angle entre la rue Saint-Denis et la rue Marcel Cachin, qui reste ouverte en sens unique vers le Bd Anatole France, permet la dépose des enfants sur le carrefour. Par ailleurs, l'accès des véhicules de services publics, des véhicules de livraison ou des habitants du collège est possible jusqu'à l'entrée charretière.

**Question 9 : J'aimerais savoir si les projets de campus hospitalo-universitaire à Saint-Ouen, qui accueillera 20 000 personnes, et de Green Dock à Gennevilliers sont pris en compte dans le cadre des circulations ?**

Adel ZIANE apporte quelques éléments de réponse à cette question qui dépasse le cadre de la réunion consacrée au Village des athlètes et des Jeux. Il rappelle que Saint-Ouen est une ville de 4,3 km<sup>2</sup> qui, au cours des huit prochaines années, concentrera le plus grand nombre de projets au km<sup>2</sup>, afin de rattraper un retard. Pour ce qui est des circulations, il est à noter que le futur grand hôpital sera desservi par la station Saint-Ouen, du côté Victor Hugo.

**Question 10 : L'ouverture de certaines voies d'accès à la Seine est-elle envisagée pour le début d'année 2024 ? Qu'en est-il de la passerelle vers L'Île-Saint-Denis ?**

Henri SPECHT répond que la passerelle arrivera par voie d'eau, à la fin du mois d'octobre. S'agissant de l'ouverture des voies d'accès à la Seine, elle n'est pas envisagée avant le printemps 2024 pour des questions de sécurité liées à la densité des chantiers.

### **3. Le Village pendant les Jeux olympiques**

---

**Laurent MICHAUD (Directeur associé des Villages, Paris 2024)** présente l'organisation des services au sein du Village des athlètes.

Les espaces résidentiels compteront 14 250 lits, avec 9 000 lits pour la partie paralympique. La Cité du cinéma accueillera le restaurant principal, au sein d'un espace prévu pour plus de 4 000 places assises et près de 40 000 repas servis 24 heures/24 par la société Sodexo. Un second restaurant, situé sur L'Île-Saint-Denis, proposera une offre identique à celle du restaurant principal. Des sites d'entraînement seront aménagés dans les Studios de Paris, de manière à limiter les transports d'athlètes vers d'autres sites et à maîtriser l'empreinte carbone.

---

La zone particulièrement stratégique pour la SOLIDEO comprend notamment : le centre d'accueil des délégations ; la gare routière, proche des axes routiers permettant de relier rapidement les sites de compétition ou d'entraînement ; une zone logistique, située le long de la rue Marcel Cachin.

La place du Village olympique et paralympique accueillera les journalistes, les invités des délégations, les dignitaires ou présidents de nations qui y rencontreront leurs athlètes. Il y aura également une poste, une banque et un magasin de produits dérivés des Jeux.

Le stade Pablo Neruda et la future centrale de mobilité de L'Ile-Saint-Denis seront utilisés en tant que parking mis à disposition des comités nationaux olympiques et paralympiques.

Un espace de divertissement sera aménagé au rez-de-chaussée du secteur D. Une plateforme temporaire, située sur l'ancienne emprise de l'école maternelle, accueillera un centre multiconfessionnel ainsi que le centre antidopage.

Enfin, le centre des services aux délégations et la salle de fitness seront aménagés à la halle Maxwell.

**Augustin TRAN VAN CHAU (Senior Manager Opérations Villages, Paris 2024)** détaille le calendrier des opérations du Village.

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2024, la SOLIDEO confiera les clés des bâtiments à Paris 2024, qui préparera le Village pour l'accueil des délégations.

Dès le mois de juillet 2024, un périmètre de sécurité sera installé, équipé de portiques de contrôle des accréditations.

Au mois de septembre 2024, deux jours après la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques, les dernières délégations quitteront le Village et les aménagements temporaires commenceront à être désinstallés. C'est après ce moment que la réouverture du périmètre de sécurité pourrait être envisagée.

Le Village sera rendu à la SOLIDEO et aux propriétaires des bâtiments en novembre 2024 pour la réalisation des travaux en phase d'Héritage.

Le plan du périmètre prévisionnel du Village pendant les jeux illustre le recensement des espaces par couleurs : les riverains et résidences (rouge), les équipements publics (vert), les établissements scolaires (bleu) et les activités économiques (orange).

Augustin TRAN VAN CHAU évoque par ailleurs une première séquence de travail avec le rectorat sur l'impact et la prise en compte des établissements scolaires durant les opérations d'aménagement et le temps des jeux.

Pour les établissements autour du Village des athlètes, les objectifs visent à :

- Articuler le calendrier du périmètre de sécurité avec celui des élèves et de la communauté scolaire ;
- Maintenir un haut niveau de sécurité pour les cheminements des élèves lors de la mise en place et du retrait des équipements ;
- Mettre à disposition de la communauté éducative les outils pédagogiques de Paris 2024.

**Fanny DONNAREL (Manager sites et infrastructures, Paris 2024)** indique que Paris 2024 souhaite mettre au service du Territoire et de la Seine-Saint-Denis les opportunités créées par les Jeux avec une double ambition. D'une part, faire bénéficier au territoire de Seine-Saint-Denis les retombées économiques générées par les Jeux. D'autre part, capitaliser sur la dynamique des jeux pour développer la pratique sportive.

Elle cite trois exemples visant à soutenir ces deux objectifs : le soutien de l'insertion professionnelle, à travers des événements de job dating organisés avec Pôle emploi et les collectivités, permettant aux personnes en recherche d'emploi et aux entreprises d'échanger autour de la pratique sportive.

Le calendrier des prochains job dating est le suivant :

- 10 novembre 2022, à Drancy, autour du rugby ;
- 13 décembre 2022, à Aubervilliers, autour du basket ;
- 19 janvier 2023, à Saint-Denis, autour du tennis de table.

**Shems EL KHALFAOUI (Adjoint au Maire de Saint-Denis)** souligne, au-delà de la gêne temporaire mais réelle des travaux, les opportunités offertes par les Jeux olympiques, notamment la piscine olympique, qui permettra d'offrir de nouveaux créneaux de natation pour les enfants de Saint-Denis et de Plaine Commune. Les Jeux olympiques et le financement de la SOLIDEO permettront de renouveler 60 % du parc sportif Auguste Delaune, mais également les travaux qui seront engagés au stade annexe, et au gymnase Franc Moisin. Cela permettra d'augmenter la pratique sportive dans le département.

En 2025, le territoire franchira un cap historique, tant du point de vue sportif que sur le plan de l'aménagement.

**Fanny DONNAREL (Manager sites et infrastructures, Paris 2024)** poursuit sur les mesures mises en place en faveur de l'activité physique, au premier rang desquelles un temps d'activité physique quotidienne de 30 minutes dans l'ensemble des écoles. En lien avec les collectivités et le territoire, Paris 2024 a développé le programme Savoir nager.

Par ailleurs, un fonds de dotation destiné à financer plus de 120 projets en Seine-Saint-Denis, pour un investissement de 4,5 M€ visant à promouvoir l'insertion par le sport et le développement de la pratique sportive dans l'espace public.

**Laurent MICHAUD (Directeur associé des Villages, Paris 2024)** conclut ce point par un appel à candidatures. Paris 2024 recherche 45 000 volontaires pour l'organisation des Jeux, sur l'ensemble du territoire et l'outre-mer. Les missions porteront sur l'accueil, l'orientation et l'assistance aux spectateurs, le support aux opérations sportives, le soutien aux opérations de transport ou aux services médicaux.

L'action "Tous et toutes volontaires", organisée par le Département de Saint-Denis, a recueilli 1 288 inscriptions, dont 500 de Plaine Commune.

Les candidats peuvent s'inscrire sur le site internet [paris2024.org/fr/volontaires](https://paris2024.org/fr/volontaires).

## Temps d'échanges

**Question 11 : Je souhaiterais savoir ce qu'il en est des propositions formulées dans le cadre du livre blanc relatif aux aménagements cyclables de Saint Ouen.**

**Où en est le projet de piste cyclable reliant la rue Saint-Denis au carrefour Pleyel, sachant que nous avons besoin d'une piste suffisamment large et solide ?**

Henri SPECHT indique que les grandes artères du Village et notamment la rue St Denis offrent des pistes cyclables sécurisées d'une largeur au moins égale à 1m40. Les carrefours comportent des aménagements complémentaires permettant de matérialiser le croisement des flux.

**Question 12 : À quelle échéance le stade Pablo Neruda sera-t-il remis à disposition des Audoniens ? Pour rejoindre le parking, les autocars emprunteront-ils la rue Marcel Cachin ou la rue Allende ?**

Fanny DONNAREL précise que la rue Marcel Cachin servira d'entrée à la zone logistique du Village, avec une circulation de poids lourds. Les cheminements seront bien évidemment sécurisés pour gérer à la fois la circulation de ces poids lourds et l'interface avec les lycées et piétons présents dans cette rue.

Le stade Pablo Neruda sera utilisé comme parking pour les voitures des délégations. À l'issue des jeux, cet espace sera rendu en l'état initial. Des précisions sur ce point seront apportées lors d'une prochaine réunion publique.

**Question 13 : La création du centre religieux multiconfessionnel sur l'emprise de l'ancienne école Anatole France pose la question de la préservation des arbres et du devenir de ce lieu à l'issue des Jeux.**

Henri SPECHT répond qu'un soin particulier sera apporté aux arbres lors de la déconstruction de l'école maternelle de Saint-Ouen.

Fanny DONNAREL fait savoir que cet espace sera aménagé de façon temporaire, avec des tentes ou des bungalows. Cet espace modulable sera organisé autour des arbres existants.

**Question 14 : Quelles sont les possibilités pour les riverains d'accéder à l'Allée de Seine durant la période des Jeux, notamment à l'espace de jeux pour enfants, seul espace vert du quartier ?**

Fanny DONNAREL explique que la portion nouvellement créée de l'Allée de Seine sera intégrée au périmètre du Village. Cependant, les espaces existants seront hors du périmètre du Village. Bien qu'elle ne puisse apporter de précisions sur le tracé définitif du périmètre de sécurité, elle prend bonne note de la remarque.

**Question 15 : Les autocars et les véhicules de location pour les athlètes seront électriques ou thermiques ?**

Augustin TRAN VAN CHAU répond que Paris 2024 s'appuiera sur la flotte d'Île-de-France Mobilités, qui ne permettra pas à elle seule de couvrir l'ensemble des besoins. Des appels d'offres sont en cours, dont les réponses sont attendues d'ici la fin de l'année 2022.

**Question 16 : Avez-vous connaissance des installations au sein de la halle Maxwell, à l'issue des Jeux olympiques, ainsi que de celles des bâtiments situés entre la supérette et les studios de la halle de cinéma ?**

Henri SPECHT explique que la halle Maxwell est rattachée à un campus de bureaux qui sera occupé ensuite par le ministère de l'Intérieur.

**Question 17 : Le parc Ampère est réduit à deux hectares par rapport à la présentation de 2018 qui prévoyait cinq hectares. Est-il prévu de résilier les cinq bâtiments qui amputent ce parc ?**

Henri SPECHT indique que le projet est en reprise d'études au regard du principe d'aménagement dessiné en 2018-2019. Des phases de concertation seront prévues sur le secteur du parc Ampère.

**Question 18 : Paris 2024 risque de décaler la rentrée au collège Dora Maar. Accueillir ces élèves ailleurs ou retarder la rentrée d'une semaine constituerait une erreur pour les élèves. Pourront-ils finir et commencer l'année comme tous les autres élèves ?**

Emmanuel CONSTANT précise que les élèves de Dora Maar pourront terminer l'année scolaire, sachant que la fermeture aura lieu en juillet après les épreuves du brevet.

À ce jour, compte tenu de la date de fin des Jeux Paralympiques le collège Dora Maar ne pourra pas rouvrir ses portes avant la réouverture du périmètre de sécurité du Village Paralympique soit environ quinzaine de jour après la rentrée. Emmanuel Constant l'affirme, dès lors que les dates de fermeture du périmètre seront précisées, il militera en faveur d'une prise en charge éducative de ces enfants hors de leur collège durant cette période, de telle sorte que cela ne dégrade pas les conditions de réussite scolaire.

Coline GREGOIRE ajoute que ce sujet fera certainement l'objet d'une présentation plus détaillée, lorsque les éléments auront été précisés.

**Question 19 : Quelle est la nature du dispositif de sécurité mis en place au carrefour Pleyel et sur le périmètre de Paris 2024 : drones, caméras de vidéosurveillance, algorithmes d'intelligence artificielle de gestion de foules ou autres ?**

Augustin TRAN VAN CHAU précise que le périmètre de sécurité sera soumis à la validation des services de l'État, qui auront la charge de définir les règles de fonctionnement aux abords des différents sites olympiques ainsi que pour l'ensemble des sites de compétition ou de non-compétition.

#### **4. Fête du Village des athlètes**

---

**Isabelle VALLENTIN (Directrice générale adjointe, SOLIDEO)** remercie les participants de la richesse des débats, et précise que le travail de proximité et de dialogue se poursuit à la Maison du projet.

Elle conclue en annonçant un événement festif et familial, organisé le 15 octobre, la Fête du Village des athlètes. Des associations de Saint-Denis et de Saint-Ouen et d'autres acteurs proposeront des activités sportives, créatives et de découverte. À 19 h30, les animations laisseront place à un spectacle de son et lumière organisé par des artistes de Saint-Denis.

**Coline GREGOIRE (animatrice)** remercie les participants pour la qualité des échanges.